

Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 11,3 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations

à rendement réel FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 19,5 % et de -0,3 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada, à 6 % de l'indice FTSE EPRA Nareit Canada Index (en CAD), à 10 % de l'indice MSCI Monde Énergie (en CAD), à 14 % de l'indice FTSE EPRA/Nareit Developed Index (en CAD), à 10 % de l'indice sectoriel S&P North American Natural Resource (en CAD), à 20 % de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD) et à 20 % de l'indice aurifère mondial S&P/TSX a affiché un rendement de 16,4 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Le rendement du Fonds mondial d'infrastructures Dynamique a été inférieur à celui de l'indice de référence pertinent, principalement en raison de la sélection de titres de l'industrie et des services aux collectivités. Le Fonds privilégie les sociétés d'infrastructures détenant des actifs sous-jacents porteurs de revenu. Sur le plan géographique, le Fonds est resté largement orienté vers les entreprises nord-américaines, quoique leur proportion ait baissé globalement. L'exposition au Canada et aux États-Unis a été réduite, tandis que celle au Mexique a été maintenue. L'exposition aux titres européens a augmenté, principalement grâce à des placements dans des titres d'Italie, aucun autre changement notable n'ayant été apporté aux autres régions. L'Italie, les États-Unis et l'Espagne ont été les plus favorables au rendement, la France ayant une légère incidence négative. La couverture des risques de change a également légèrement pesé sur les rendements. Les secteurs des services aux collectivités (les secteurs réglementés de l'eau, du gaz, de l'électricité commerciale et de l'énergie renouvelable), de l'industrie (aéroports, chemins de fer et routes à péage) et de l'infrastructure énergétique (pipelines) représentent les plus grandes expositions sectorielles du Fonds. Les services aux collectivités réglementés sont privilégiés en raison de leurs flux de trésorerie stables et de leur pouvoir de fixation des prix. Au cours de la période, les répartitions sectorielles au sein du Fonds sont demeurées relativement inchangées et la trésorerie a continué de représenter une pondération de moins de 5 %. Sur le plan sectoriel, les services aux collectivités ont le plus contribué au rendement absolu, de même que l'industrie. Parmi les titres qui ont le plus favorisé le rendement, notons Italgas SpA (infrastructures énergétiques) et Ferrovial SE (autoroutes à péage). Les positions dans Cheniere

Energy, Inc. (infrastructures énergétiques) et Boralex Inc. (énergie renouvelable) ont été les plus défavorables au rendement.

Le rendement de Fonds immobilier mondial Dynamique a été inférieur à celui de son indice de référence mixte en raison de la sous-pondération des sociétés asiatiques, qui n'ont qu'une exposition au Japon, ainsi que de la sélection de titres parmi les titres américains. Les titres canadiens ont été les plus importants contributeurs absolus et ont affiché le meilleur rendement relatif. Les sociétés immobilières américaines, soit la plus grande pondération régionale du Fonds, ont affiché des rendements plus modestes, terminant la période à moins de 5 %. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, le Japon a obtenu les meilleurs résultats, sa performance se chiffrant à de près de 20 %. Les placements du Fonds en Europe ont donné des résultats plus contrastés. Pour ce qui est des types d'immeubles, les titres des secteurs de l'industrie et des soins de santé (résidences pour retraités) ont été les plus favorables aux rendements, ceux de Prologis, de Ventas et de la FPI Granite occupant les trois premières places des titres les plus performants. Les FPI résidentielles étaient bien représentées parmi les titres ayant le plus entravé le rendement, les centres de données et l'entreposage libre-service faisant également piètre figure. Les titres ayant individuellement le plus nuí au rendement ont été ceux du Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien, de Killam Apartment REIT et de Public Storage. Le changement le plus important dans la composition du portefeuille a été une réduction des placements dans les FPI résidentielles, de même que dans les tours de téléphonie cellulaire. Ces réductions ont été contrebalancées par une augmentation des sociétés de soins de santé (résidences pour retraités) et de baux hors frais accessoires.

Le Fonds de métaux précieux Dynamique a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la période, en raison de la sélection des titres. Les titres australiens ont été les plus performants du Fonds au cours du semestre, bien que les titres canadiens aient également surpassé l'indice de référence du Fonds. Huit placements ont affiché un rendement supérieur à 100 % et deux ont enregistré un rendement supérieur à 200 %, ce qui reflète les moteurs de croissance particuliers. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement sont Snowline Gold, Kinross Gold et G Mining Venture. Il s'agissait également des trois principales positions du portefeuille. Les sociétés Waratah Minerals, Sranan Gold et Miata Metals ont quant à elles été les plus défavorables. L'activité du portefeuille a été relativement faible au cours de la période. Certaines exploitations de producteurs à grande capitalisation ont été réduites, principalement des sociétés canadiennes, tandis que de nouvelles positions ont été ajoutées, axées sur les possibilités d'exploration en Australie.

Au cours de la période, la Catégorie d'énergie stratégique Dynamique a sous-performé par rapport à son indice de référence mixte en raison de la sélection de titres. Au sein du secteur, les sociétés énergétiques américaines étaient surpondérées dans le Fonds et ont fait moins bien que leurs homologues canadiennes, à l'instar des sociétés d'infrastructures énergétiques, qui se sont moins bien comportées que les producteurs et les sociétés intégrées. Les actions des sociétés énergétiques canadiennes ont

été le moteur du rendement, surtout celles des producteurs et des sociétés intégrées. Le rendement des sociétés d'infrastructures énergétiques a été plus mitigé, quoique positif. Les titres américains, qui représentent environ 35 % du portefeuille, ont terminé la période à peu près stables. Les sociétés d'infrastructures énergétiques ont obtenu des résultats décevants chez nos voisins du sud, Cheniere Energy étant la seule société du portefeuille à enregistrer une baisse à deux chiffres compte tenu des préoccupations entourant la dynamique des prix des exportations de LGN. Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement, on retrouve Technip FMC, Headwater Exploration et Suncor Énergie, les titres l'ayant le plus entravé étant Cheniere Energy, ARC Resources et EQT. Après avoir augmenté la pondération de la trésorerie au cours du premier semestre, le portefeuille l'a ramenée à moins de 5 % au second semestre. L'ajout de titres a surtout visé des sociétés américaines et comprenait des producteurs et des infrastructures.

La Catégorie de ressources stratégique Dynamique a surpassé son indice de référence au cours de la période en raison de la sélection de titres. La surpondération de l'or et du cuivre, de même que la sélection des titres dans ces secteurs, ont favorisé le rendement de façon notable, ce qui a aussi été le cas pour la composante allouée aux sociétés d'antimoine. L'objectif de placement du Fonds a été revu le 11 juillet 2025. Celui-ci est donc passé d'un portefeuille axé sur les ressources misant sur l'énergie et les mines à un instrument de placement misant uniquement sur l'industrie minière. Ainsi, la pondération du portefeuille allouée aux sociétés pétrolières et gazières a été entièrement éliminée au début de la période. Le gestionnaire a investi à l'échelle des différentes capitalisations boursières dans des sociétés spécialisées notamment dans, sans s'y limiter, le cuivre, l'or, l'uranium et l'antimoine. Sur le plan du rendement, les placements dans le cuivre et l'or sont ceux qui ont le plus contribué au rendement. Les positions dans l'antimoine ont également joué un rôle déterminant. La majorité des sociétés spécialisées dans les autres métaux (tels que le niobium et l'uranium) ont également fait des avancées remarquables, mais à moindre échelle. Parmi les titres qui ont contribué au rendement, mentionnons Felix Gold, Atex Resources et NexGen Energy. Les sociétés du secteur de l'énergie, même si elles ont été détenues uniquement jusqu'au moment de la révision de l'objectif de placement le 11 juillet 2025, ont causé le plus grand préjudice au Fonds. Les titres qui ont le plus nui au rendement sont CanAlaska Uranium, Williams Companies et Arras Minerals.

Le Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice mixte en partie en raison d'une couverture systématique du portefeuille. Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché globale de la dette du Fonds; ii) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Au

cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié, passant de 109,5 % à 161,3 %. L'analyse fondamentale, l'analyse quantitative et l'analyse technique sont utilisées pour repérer les sociétés qui sont considérées comme des placements intéressants. Le Fonds a ensuite recours à une stratégie de placement à trois volets, soit l'achat d'options de vente sur des actions de qualité dans l'objectif de les acheter à un cours inférieur (et de toucher une prime), l'achat d'actions de qualité à des cours raisonnables et la vente d'options d'achat couvertes sur des actions qui, de l'avis du gestionnaire, ont atteint la juste valeur. Les primes perçues sur les options d'achat et de vente permettent au Fonds de générer des distributions stables. La plus grande partie du Fonds est demeurée investie dans des options de vente, la pondération ayant été augmentée à 84 % (sur une base normalisée). Les positions en actions détenues dans le portefeuille ont été maintenues à 16 %, tandis que les options d'achat couvertes ont reculé à un pourcentage minimal (sur une base normalisée dans les deux cas). La pondération nette en actions a été considérablement réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds a continué à privilégier les États-Unis et a fait passer leur pondération à 100 %. Les pondérations sectorielles les plus importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les technologies de l'information, l'industrie et la consommation discrétionnaire. L'exposition aux secteurs de l'industrie et des services de communication a été augmentée, tandis que les pondérations aux secteurs de la consommation discrétionnaire et de l'énergie ont été réduites. Les titres les plus performants du secteur émanent des secteurs des technologies de l'information, de l'industrie et des soins de santé, les matériaux ayant légèrement nui au rendement. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement au cours de la période sont Alphabet Inc. et Vertiv Holdings Co. Par ailleurs, les titres de Eaton Corporation PLC et Chipotle Mexican Grill Inc. ont eu une incidence négative sur le rendement.

Le Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique a généré un rendement inférieur à son indice de référence mixte en raison de la sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités. La couverture des risques de change a également pesé sur le rendement. Les placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures se sont appréciés au cours de la période, le secteur des infrastructures ayant fait encore mieux sur le plan du rendement absolu. Au sein du secteur des infrastructures, les titres industriels (routes à péage et aéroports) ont donné les meilleurs résultats, mais ceux des infrastructures énergétiques n'ont pas suivi le rythme. Sur le plan de l'immobilier, les FPI de soins de santé et les FPI industrielles ont enregistré la meilleure performance, et les FPI résidentielles, la pire. L'entreposage libre-service et les tours de téléphonie cellulaire ont également compté parmi les sous-secteurs les plus décevants. Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement, on retrouve Ventas, FPI Granite et Ferroviaire. Les titres les plus défavorables au rendement comprennent ceux du Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien, de Killam Apartment REIT et de Redeia. Le portefeuille a augmenté sa position de levier au cours de la période, déployant des capitaux dans le sous-secteur des infrastructures et dans celui de

l'immobilier, mais davantage dans ce dernier. Au sein du secteur de l'immobilier, le portefeuille a ajouté des titres de sociétés de soins de santé et de baux hors frais accessoires et s'est départi de titres résidentiels. La pondération des infrastructures a également été légèrement accrue, par l'intermédiaire des sous-secteurs des routes à péage et des aéroports.

Le Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique a dégagé un rendement absolu positif au cours de la période, bénéficiant d'un écart de rendement constant, d'une sélection rigoureuse des titres et de répartitions cibles dans le cadre de titre de créance à courte durée de grande qualité. Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché globale de la dette du Fonds; ii) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 171,88 % à 218,55 %. Le rendement du Fonds a continué de progresser grâce à sa stratégie de base consistant à tirer parti des écarts de taux des titres de catégorie investissement de 2 à 5 ans, stratégie qui a permis de continuer à profiter d'une combinaison attrayante entre une sélection rigoureuse des titres, un portage stable et des données techniques solides. Le rendement du Fonds a également été avantagé par sa composante de titres de créance à rendement élevé de qualité supérieure à court terme, qui est utilisée de manière sélective pour obtenir des rendements et profiter d'un remboursement anticipé. Plusieurs sociétés émettrices, dont Strathcona Resources et MEG Energy, ont été remboursées avant la date prévue au cours de la période, ce qui a favorisé le rendement. Le Fonds a également profité du rendement positif dégagé par les produits titrisés, tels que les instruments de transfert de risque de crédit. Les instruments de transfert de risque de crédit ont gagné en importance au sein du portefeuille, les composantes les plus importantes ayant été allouées aux titres de créance de qualité supérieure, aux titres avec une durée de moins de deux ans et aux titres avec des écarts relativement élevés par rapport aux obligations de sociétés présentant un rapport risque rendement intéressant dans la conjoncture actuelle. Au troisième trimestre, le Fonds a pris une protection sur l'indice CDX IG à des fins de couverture contre l'incertitude macroéconomique. Le gestionnaire a par la suite mis fin à ces stratégies de couverture au quatrième trimestre pour profiter de la reprise observée à la fin de l'année, donnant volontairement lieu à une légère augmentation du risque lié à la durée. Les facteurs qui ont nui au rendement ont été limités et ont été essentiellement une question de coûts de couverture temporaires, particulièrement au titre de la protection prise sur l'indice CDX IG, avant le dénouement de ces positions. Toutes les expositions aux devises étrangères ont été entièrement couvertes en dollars canadiens pendant la période.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 66,1 millions de dollars au 30 juin 2025 à 82,8 millions de dollars au

31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 8,8 millions de dollars, par des gains sur les placements de 8,0 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,1 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les

états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du

Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
31 déc. 2025	12,80	0,24	(0,15)	0,28	1,04	1,41	(0,04)	(0,05)	—	—	(0,09)	14,16
30 juin 2025	11,24	0,41	(0,27)	0,34	1,21	1,69	(0,04)	(0,07)	—	—	(0,11)	12,80
30 juin 2024	10,82	0,43	(0,23)	(0,03)	0,42	0,59	(0,01)	(0,17)	—	—	(0,18)	11,24
30 juin 2023	10,48	0,37	(0,24)	0,24	0,04	0,41	—	(0,09)	—	—	(0,09)	10,82
30 juin 2022	10,84	0,36	(0,26)	0,24	(0,73)	(0,39)	—	—	—	—	—	10,48
30 juin 2021	9,83	0,18	(0,25)	0,25	0,86	1,04	—	—	—	—	—	10,84
Série F												
31 déc. 2025	15,13	0,28	(0,09)	0,34	1,28	1,81	(0,21)	(0,06)	—	—	(0,27)	16,67
30 juin 2025	13,27	0,49	(0,15)	0,41	1,39	2,14	(0,19)	(0,07)	—	—	(0,26)	15,13
30 juin 2024	12,74	0,51	(0,13)	(0,05)	0,59	0,92	(0,14)	(0,17)	—	—	(0,31)	13,27
30 juin 2023	12,30	0,46	(0,13)	0,24	0,21	0,78	(0,09)	(0,13)	—	—	(0,22)	12,74
30 juin 2022	12,57	0,22	(0,15)	0,45	(1,50)	(0,98)	—	—	—	—	—	12,30
30 juin 2021	11,25	0,20	(0,14)	0,28	0,96	1,30	—	—	—	—	—	12,57
Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 7 janvier 2022.												
31 déc. 2025	9,94	0,18	(0,06)	0,22	0,83	1,17	(0,07)	(0,02)	—	(0,19)	(0,28)	10,83
30 juin 2025	9,06	0,33	(0,10)	0,27	0,94	1,44	(0,14)	(0,05)	—	(0,38)	(0,57)	9,94
30 juin 2024	9,02	0,36	(0,09)	(0,03)	0,35	0,59	(0,11)	(0,13)	—	(0,31)	(0,55)	9,06
30 juin 2023	9,12	0,32	(0,10)	0,20	0,05	0,47	—	—	—	(0,57)	(0,57)	9,02
30 juin 2022	10,00	(0,37)	(0,05)	0,52	(1,06)	(0,96)	—	—	—	(0,25)	(0,25)	9,12
Série G												
31 déc. 2025	12,90	0,24	(0,16)	0,29	1,09	1,46	(0,04)	(0,06)	—	—	(0,10)	14,25
30 juin 2025	11,34	0,42	(0,27)	0,35	1,20	1,70	(0,04)	(0,07)	—	—	(0,11)	12,90
30 juin 2024	10,92	0,43	(0,24)	(0,03)	0,39	0,55	—	(0,18)	—	—	(0,18)	11,34
30 juin 2023	10,61	0,38	(0,25)	0,24	0,09	0,46	—	(0,11)	—	—	(0,11)	10,92
30 juin 2022	10,96	0,39	(0,25)	0,21	(0,58)	(0,23)	—	—	—	—	—	10,61
30 juin 2021	9,92	0,18	(0,24)	0,26	0,85	1,05	—	—	—	—	—	10,96
Série I												
31 déc. 2025	13,39	0,31	(0,01)	0,35	1,12	1,77	(0,10)	(0,02)	—	—	(0,12)	14,95
30 juin 2025	11,75	0,24	(0,01)	0,36	1,23	1,82	(0,31)	(0,06)	—	—	(0,37)	13,39
30 juin 2024	11,48	0,44	(0,01)	(0,02)	0,31	0,72	(0,35)	(0,24)	—	—	(0,59)	11,75
30 juin 2023	11,08	0,41	(0,01)	0,25	0,10	0,75	(0,16)	(0,14)	—	—	(0,30)	11,48
30 juin 2022	11,20	0,27	(0,01)	0,33	(1,05)	(0,46)	—	—	—	—	—	11,08
30 juin 2021	9,92	0,19	(0,01)	0,25	0,70	1,13	—	—	—	—	—	11,20
Série O												
31 déc. 2025	23,36	0,44	(0,01)	0,52	1,96	2,91	(0,57)	(0,10)	—	—	(0,67)	25,60
30 juin 2025	20,47	0,75	(0,01)	0,62	2,15	3,51	(0,51)	(0,11)	—	—	(0,62)	23,36
30 juin 2024	19,66	0,79	(0,01)	(0,07)	0,80	1,51	(0,41)	(0,29)	—	—	(0,70)	20,47
30 juin 2023	19,06	0,68	(0,01)	0,44	0,08	1,19	(0,32)	(0,29)	—	—	(0,61)	19,66
30 juin 2022	19,26	0,65	(0,01)	0,42	(1,27)	(0,21)	—	—	—	—	—	19,06
30 juin 2021	17,05	0,31	(0,01)	0,43	1,47	2,20	—	—	—	—	—	19,26

FONDS DIVERSIFIÉ AXÉ SUR L'INFLATION DYNAMIQUE

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série T												
31 déc. 2025	7,69	0,16	(0,09)	0,18	0,60	0,85	(0,02)	(0,02)	—	(0,19)	(0,23)	8,33
30 juin 2025	7,09	0,24	(0,16)	0,21	0,74	1,03	(0,02)	(0,04)	—	(0,35)	(0,41)	7,69
30 juin 2024	7,14	0,28	(0,15)	(0,02)	0,25	0,36	(0,01)	(0,10)	—	(0,32)	(0,43)	7,09
30 juin 2023	7,31	0,25	(0,16)	0,16	0,04	0,29	—	(0,06)	—	(0,40)	(0,46)	7,14
30 juin 2022	8,03	0,25	(0,19)	0,18	(0,54)	(0,30)	—	—	—	(0,49)	(0,49)	7,31
30 juin 2021	7,73	0,14	(0,18)	0,23	0,65	0,84	—	—	—	(0,49)	(0,49)	8,03

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	45 682	3 225 904	2,24*	2,26*	0,11*	2,97	14,16
30 juin 2025	36 080	2 819 013	2,26	2,26	0,09	0,16	12,80
30 juin 2024	32 504	2 890 735	2,24	2,24	0,14	1,41	11,24
30 juin 2023	36 941	3 413 194	2,24	2,24	0,11	7,64	10,82
30 juin 2022	34 956	3 334 323	2,42	2,43	0,09	9,86	10,48
30 juin 2021	33 212	3 062 994	2,42	2,42	0,10	9,33	10,84
Série F							
31 déc. 2025	29 422	1 765 243	1,12*	1,12*	0,11*	2,97	16,67
30 juin 2025	24 913	1 646 062	1,13	1,13	0,09	0,16	15,13
30 juin 2024	23 425	1 764 895	1,14	1,15	0,14	1,41	13,27
30 juin 2023	19 264	1 512 496	1,11	1,11	0,11	7,64	12,74
30 juin 2022	23 078	1 876 247	1,18	1,22	0,09	9,86	12,30
30 juin 2021	10 662	848 474	1,18	1,18	0,10	9,33	12,57
Série FT							
31 déc. 2025	156	14 400	1,12*	1,14*	0,11*	2,97	10,83
30 juin 2025	143	14 396	1,12	1,15	0,09	0,16	9,94
30 juin 2024	144	15 876	1,12	1,16	0,14	1,41	9,06
30 juin 2023	142	15 780	1,12	1,15	0,11	7,64	9,02
30 juin 2022	143	15 688	1,20*	1,41*	0,09	9,86	9,12
Série G							
31 déc. 2025	4 623	324 345	2,32*	2,34*	0,11*	2,97	14,25
30 juin 2025	4 401	341 132	2,32	2,36	0,09	0,16	12,90
30 juin 2024	4 588	404 727	2,32	2,35	0,14	1,41	11,34
30 juin 2023	5 487	502 413	2,32	2,35	0,11	7,64	10,92
30 juin 2022	6 057	571 035	2,29	2,30	0,09	9,86	10,61
30 juin 2021	7 942	724 866	2,29	2,31	0,10	9,33	10,96
Série I							
31 déc. 2025	1 730	115 746	0,14*	0,17*	0,11*	2,97	14,95
30 juin 2025	71	5 327	0,14	0,17	0,09	0,16	13,39
30 juin 2024	62	5 252	0,14	0,17	0,14	1,41	11,75
30 juin 2023	89	7 734	0,14	0,16	0,11	7,64	11,48
30 juin 2022	105	9 436	0,12	0,13	0,09	9,86	11,08
30 juin 2021	71	6 323	0,12	0,12	0,10	9,33	11,20
Série O							
31 déc. 2025	13	515	0,11*	0,12*	0,11*	2,97	25,60
30 juin 2025	12	502	0,11	0,19	0,09	0,16	23,36
30 juin 2024	10	488	0,11	0,14	0,14	1,41	20,47
30 juin 2023	9	471	0,11	0,12	0,11	7,64	19,66
30 juin 2022	9	457	0,09	0,10	0,09	9,86	19,06
30 juin 2021	9	457	0,09	0,10	0,10	9,33	19,26

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série T							
31 déc. 2025	1 156	138 722	2,18*	2,37*	0,11*	2,97	8,33
30 juin 2025	528	68 677	2,23	2,27	0,09	0,16	7,69
30 juin 2024	472	66 595	2,23	2,26	0,14	1,41	7,09
30 juin 2023	521	72 997	2,23	2,25	0,11	7,64	7,14
30 juin 2022	531	72 747	2,40	2,41	0,09	9,86	7,31
30 juin 2021	538	66 980	2,34	2,34	0,10	9,33	8,03

- * Annualisé
- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,80	53,4	46,6
Série F	0,80	—	100,0
Série FT	0,80	—	100,0
Série G	2,00	46,0	54,0
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	1,80	52,8	47,2

- * Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.
- † Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

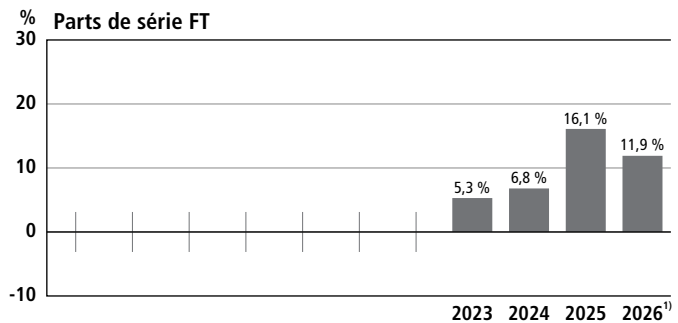
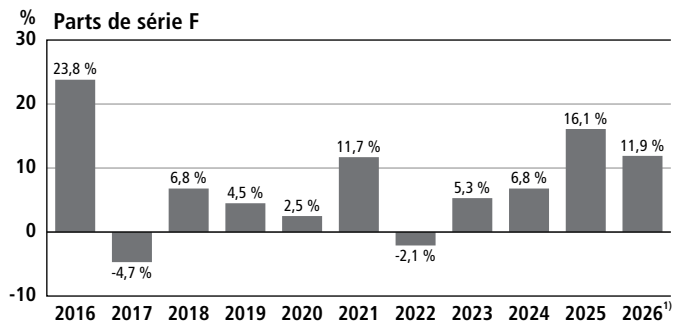
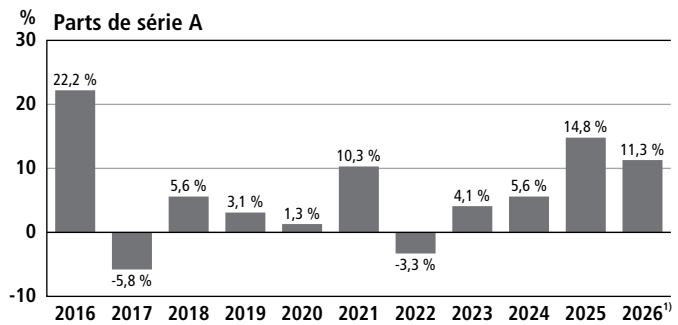
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

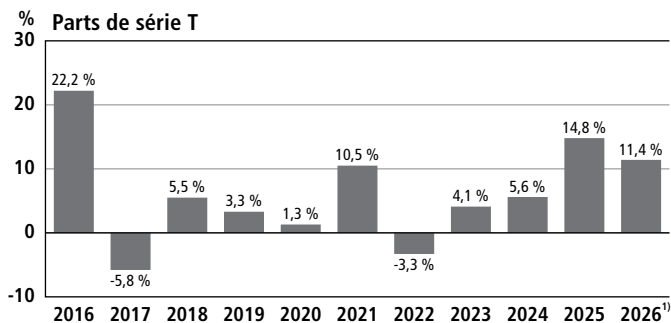
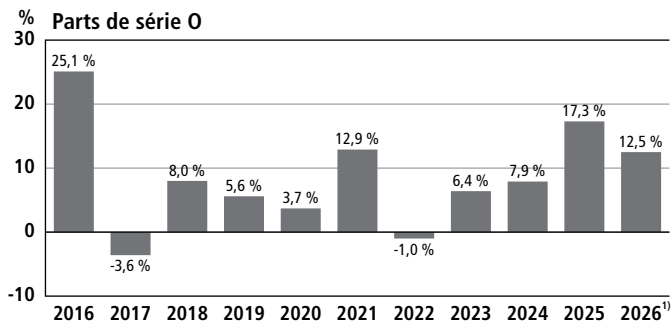
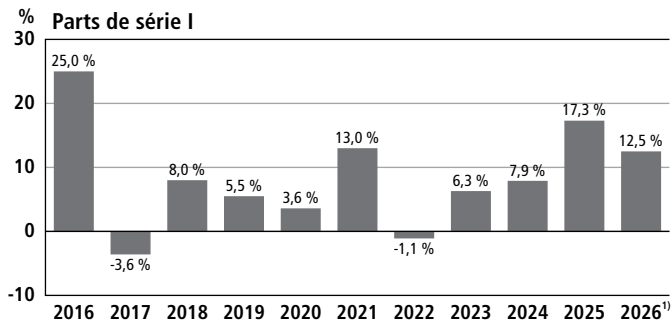
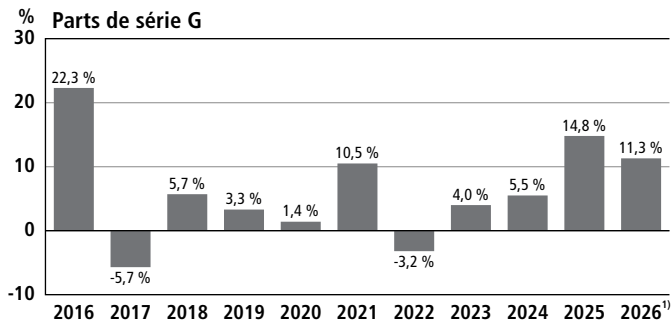
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre.

Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 31 décembre)





1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds sous-jacents	63,0
Obligations et débiteures	20,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	9,3
Produits de base	7,5
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	87,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	9,3
États-Unis	3,3

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions étrangères	54,4
Matériaux	10,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	9,3
Fonds de titres à revenu fixe	5,3

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	15,9
Fonds immobilier mondial Dynamique, série O	15,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	9,3
Fonds de métaux précieux Dynamique, série O	6,8
Gouvernement du Canada, 4,250 %, 1 ^{er} déc. 2026	6,0
Catégorie minière stratégique Dynamique, série O	6,0
Lingot d'or (onces)	5,7
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique, série O	4,4
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} déc. 2047	4,0
Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O	3,5
SPDR Gold Shares	3,3
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} déc. 2031	3,2
Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique, série OP	2,9
Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O	2,5
Fonds d'obligations à très court terme Dynamique, série O	2,4
La Banque Toronto-Dominion, 4,210 %, 1 ^{er} juin 2027	1,7
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,050 %, 12 juin 2030, série 2000-1	1,1
Lingot de platine (onces)	1,1
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,540 %, 28 févr. 2028	0,9
Bruce Power L.P., 2,680 %, 21 déc. 2028	0,8
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 4,737 %, 5 août 2031, série AB	0,8
CGI Inc., 4,147 %, 5 sept. 2029	0,8
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,410 %, 9 oct. 2029	0,7
Lingot d'argent (onces)	0,7

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débiteures.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.